



ORS CORSE

OBSERVATOIRE REGIONAL
DE LA SANTE DE CORSE

OSSERVATORIU RIGHJUNALE
DI A SALUTA DI CORSICA



URPS-ML

UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MÉDECINS LIBÉRAUX DE CORSE

UNIONE RIGHJUNALE
DI I PRUFISSUNALI DI A SALUTA
DUTTORI LIBERALI DI CORSICA

ETUDE SUR LA PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE DE LA SANTE MENTALE EN REGION CORSE EN 2013

RAPPORT D'ETUDE

**Responsable de l'étude pour
l'ORS de Corse :**

- Estelle CASTA-CERVETTI
ORS de Corse, Ajaccio

Analyse et rédaction du rapport :

- Christophe ARENA
ORS de Corse, Ajaccio

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION ET OBJECTIFS	3
II. METHODES.....	4
III. RESULTATS.....	5
1. Les médecins participants.....	5
2. Perception et vécu des médecins généralistes libéraux.....	6
a) Les motifs de consultation en santé mentale les plus fréquents.....	6
b) Nombre de patients ayant présenté des problèmes ou difficultés psychiatriques au cours des trois derniers mois.....	7
c) Les types de prise en charge proposés.....	8
3. Formation.....	11
a) Connaissances et pratique clinique.....	11
b) Outils d'évaluation spécifiques aux problèmes de santé mentale.....	11
c) Attentes et/ou besoins.....	11
4. Relation avec les structures et les professionnels de santé.....	12
a) Situations d'appel à un psychiatre.....	12
b) Situation d'appel à un psychologue.....	12
c) Situations d'appel à un professionnel de santé autre qu'un psychiatre ou un psychologue.....	12
d) Qualité de la coopération avec les psychiatres.....	12
e) Les médecins généralistes face aux problèmes de santé mentale.....	13
f) Remarques générales formulées par les médecins généralistes concernant les problèmes en santé mentale.....	14

I. Introduction et objectifs

L'Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins Libéraux de Corse a confié à l'Observatoire Régional de la Santé de Corse, une étude réalisée dans le cadre du Programme Régional de Santé de l'Agence Régionale de la Santé de Corse. Elle s'intéresse aux médecins généralistes libéraux confrontés aux problématiques de santé mentale, allant de la souffrance psychique jusqu'au trouble mental caractérisé.

Pourquoi cette enquête ?

- Parce que la pathologie psychiatrique tient une place très importante dans l'activité des médecins libéraux.
- Et parce qu'elle consomme beaucoup de leur temps, sans leur donner l'impression d'une réelle rentabilité.

Selon les estimations de l'OMS, ce constat devrait s'aggraver dans les prochaines années. En effet, 5 maladies mentales figurent parmi les 10 pathologies les plus préoccupantes pour le XXIème siècle (schizophrénie, trouble bipolaire, addiction, dépression et trouble obsessionnel compulsif).

L'objectif de cette étude était **non seulement** d'évaluer la perception et le vécu des médecins généralistes concernant la prise en charge de la santé mentale **mais aussi** de recueillir leurs attentes et besoins en formation pour faire face à ce type de problématique; et enfin de décrire le type de collaboration mis en place, de partenariat existant, pour définir les relations entre les médecins généralistes et les structures et professionnels de santé en psychiatrie.

II. Méthodes

Un questionnaire (cf. annexe) a été proposé aux 323 médecins généralistes libéraux installés en région Corse : 162 en Corse-du-Sud et 161 en Haute-Corse.

Le questionnaire leur a été adressé début novembre 2013 par deux moyens :

- une invitation par mail à partir de laquelle les médecins avaient accès au questionnaire en ligne via le site internet Lime Survey.
- une version papier à compléter et renvoyer par voie postale pour les médecins qui ont en fait la demande.

Deux relances ont été effectuées, fin novembre 2013 et début janvier 2014.

III. Résultats

1. Les médecins participants.

Au total, 31 médecins généralistes libéraux ont accepté de répondre au questionnaire, soit un taux de participation de 9,6% (31/323).

Parmi ces 31 répondants, 16 exercent en Corse-du-Sud soit un taux de participation pour ce département de 9,9% (16/162), et 10 en Haute-Corse soit 6,2% (10/161). Les 5 autres médecins participants n'ont pas indiqué leur lieu d'exercice.

Parmi les répondants, 23 étaient des hommes (74,2%) et 8 étaient des femmes (25,8%). Cette répartition Hommes/Femmes suit celle observée parmi les médecins généralistes (toutes type d'exercices confondus) en Corse (34,6% en Corse-du-Sud et 28,7% en Haute-Corse), selon l'Atlas de la démographie médicale en France, situation au 1er janvier 2013, édité par l'Ordre national des Médecins.

Enfin, le tableau 1 ci-dessous présente la distribution des participants par tranches d'âges et par sexe.

Tranche d'âges	Sexe	Nombre de médecins	Pourcentage
Moins de 35 ans	Homme	1	3,23 %
	Femme	0	0,00 %
	Total	1	3,23 %
35 à 44 ans	Homme	1	3,23 %
	Femme	1	3,23 %
	Total	2	6,45 %
45 à 54 ans	Homme	13	41,94 %
	Femme	5	16,13 %
	Total	18	58,07 %
55 à 64 ans	Homme	4	12,90 %
	Femme	2	6,45 %
	Total	6	19,35 %
65 ans ou plus	Homme	4	12,90 %
	Femme	0	0,00 %
	Total	4	12,90 %

Tableau 1. Distribution des participants selon leur âge puis leur sexe.

2. Perception et vécu des médecins généralistes libéraux

a) Les motifs de consultation en santé mentale les plus fréquents.

26 médecins ont accepté de répondre à cette question en effectuant un classement des motifs de consultation proposés. Mais parmi ces 26 médecins, certains ont effectué ce classement de façon incomplète. Ainsi plusieurs médecins n'ont pas attribué de classement à certains des motifs de consultation qui leur étaient proposés.

Malgré tout, les 26 médecins ont indiqué leur choix numéro 1, et dans près de 40% des réponses (10/26) il s'agit du motif « Maladie psychiatrique caractérisée ».

Les résultats complets sont présentés dans le tableau 2 ci-dessous.

	Nombre de médecins ayant accordé à chaque motif proposé leur niveau de préférence selon un ordre décroissant de préférence allant de 1 à 6					
	Position 1	Position 2	Position 3	Position 4	Position 5	Position 6
Maladie psychiatrique caractérisée	10 (38,5%)	3 (12,0%)	4 (18,2%)	6 (30,0%)	2 (11,1%)	0 (0,0%)
Maladie ou trouble somatique inducteur d'une difficulté psychologique	4 (15,4%)	8 (32,0%)	5 (22,7%)	4 (20,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Maladie ou trouble somatique révélateur d'un trouble psychiatrique	6 (23,1%)	6 (24,0%)	6 (27,3%)	5 (25,0%)	1 (5,5%)	0 (0,0%)
Demande d'aide psychologique	5 (19,2%)	7 (28,0%)	6 (27,3%)	4 (20,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)
Consultation de prévention médicale	1 (3,8%)	1 (4,0%)	1 (4,5%)	1 (5,0%)	14 (77,8%)	1 (7,7%)
Autre	0 (0,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	0 (0,0%)	1 (5,6%)	12 (92,3%)
TOTAL	26 (100%)	25 (100%)	22 (100%)	20 (100%)	18 (100%)	13 (100%)

Tableau 2. Distribution des réponses des participants concernant les motifs d'acte médical au cours desquels ils sont le plus souvent confrontés

b) Nombre de patients ayant présenté des problèmes ou difficultés psychiatriques au cours des trois derniers mois.

26 médecins ont indiqué s'ils avaient rencontré ou non, au cours des trois derniers mois, des patients avec **un problème psychiatrique avéré ou déjà diagnostiqué**. Parmi ces 26 médecins, 24 (92,3%) ont rencontré des patients pour ce motif, et 19 en ont précisé le nombre : 9 patients en moyenne, [min ; max] = [2 ; 20].

26 médecins ont indiqué s'ils avaient rencontré ou non, au cours des trois derniers mois, des patients avec **un problème psychiatrique révélé par un problème physique**. Parmi ces 26 médecins, 20 (76,9%) ont rencontré des patients pour ce motif, et 15 en ont précisé le nombre : 4 patients en moyenne, [min ; max] = [1 ; 20]. Parmi ces 26 médecins, certains ont précisé qu'ils avaient rencontré des patients dont le problème psychiatrique avait été révélé par :

- Un cancer : 8 médecins (30,8%) avec 2 patients en moyenne [1 ; 3]
- Une maladie cardio-vasculaire : 3 médecins (11,5%) avec 1 patient en moyenne [1 ; 1]
- Une douleur chronique : 16 médecins (61,5%) avec 3 patients en moyenne [1 ; 5]
- Une migraine : 4 médecins (15,4%) avec 2 patients en moyenne [2 ; 2]
- Un autre problème : 4 médecins (15,4%) avec 2 patients en moyenne [2 ; 2]

26 médecins ont indiqué s'ils avaient rencontré ou non, au cours des trois derniers mois, des patients avec **des difficultés psychiatriques simples, type souffrance psychologique**. Parmi ces 26 médecins, 21 (80,8%) ont rencontré des patients pour ce motif, et 17 en ont précisé le nombre : 14 patients en moyenne, [min ; max] = [2 ; 40]. Parmi ces 26 médecins, certains ont précisé qu'ils avaient rencontré des patients dont les difficultés psychiatriques simples étaient :

- Des problèmes familiaux : 18 médecins (69,2%) avec 5 patients en moyenne [1 ; 20]
- Des problèmes de couple : 17 médecins (65,4%) avec 4 patient en moyenne [1 ; 10]
- Des problèmes au travail : 20 médecins (76,9%) avec 6 patients en moyenne [1 ; 20]
- Des problèmes économiques : 10 médecins (38,5%) avec 2 patients en moyenne [1 ; 5]
- D'autres problèmes : 2 médecins (7,7%) avec 4 patients en moyenne [2 ; 6]

c) Les types de prise en charge proposés

- 21 médecins ont accepté de préciser le type de prise en charge mise en œuvre (directe, ou orientation vers un professionnel ou une structure spécialisé). (cf. tableau 3).

	Nbre de médecins prenant en charge le patient directement	Nbre de médecins orientant le patient vers un professionnel ou une structure spécialisé	Nbre de médecins ayant recours aux deux types de prise en charge	Total
Dépendance (produits stupéfiants, alcool, tabac ou médicaments)	11 (52%)	8 (38%)	2 (10%)	21 (100%)
Tentative de suicide	0 (0%)	19 (90%)	2 (10%)	21 (100%)
Problèmes alimentaires	7 (33%)	14 (67%)	0 (0%)	21 (100%)
Symptômes dépressifs	17 (81%)	0 (0%)	4 (19%)	21 (100%)
Trouble du comportement	4 (19%)	14 (67%)	3 (14%)	21 (100%)
Angoisse	20 (95%)	0 (0%)	1 (5%)	21 (100%)
Stress	21 (100%)	0 (0%)	0 (0%)	21 (100%)
Troubles psychosomatiques	19 (90%)	1 (5%)	1 (5%)	21 (100%)
Fatigue ou baisse du rendement du sujet	21 (100%)	0(0%)	0 (0%)	21 (100%)
Troubles du sommeil	21 (100%)	0 (0%)	0 (0%)	21 (100%)
Dégradation de l'état de santé	16 (76%)	4 (19%)	1 (5%)	21 (100%)
Douleur chronique	15 (72%)	3 (14%)	3 (14%)	21 (100%)
Problème socio-économiques	17 (80%)	2 (10%)	2 (10%)	21 (100%)
Absence ou difficulté d'insertion sociale/désocialisation	8 (38%)	2 (10%)	11 (52%)	21 (100%)
Problèmes au travail	15 (72%)	6 (28%)	0 (0%)	21 (100%)
Perte d'emploi	16 (76%)	5 (24%)	0 (0%)	21 (100%)
Décès d'un proche	19 (90%)	0 (0%)	2 (10%)	21 (100%)
Difficultés familiales	17 (80%)	2 (10%)	2 (10%)	21 (100%)
Rejet par l'environnement immédiat	15 (72%)	4 (19%)	2 (10%)	21 (100%)
Violences subies	8 (38%)	11 (52%)	2 (10%)	21 (100%)
Dépression	15 (72%)	4 (19%)	2 (10%)	21 (100%)
Troubles bipolaires	1 (5%)	18 (85%)	2 (10%)	21 (100%)
Trouble anxieux généralisé ou trouble phobique ou trouble obsessionnel compulsif	6 (28%)	12 (58%)	3 (14%)	21 (100%)
Schizophrénie	0 (0%)	20 (95%)	1 (5%)	21 (100%)
Troubles psychiatriques ou souffrance psychologique associée à une pathologie somatique	7 (33%)	10 (48%)	4 (19%)	21 (100%)

Tableau 3. Les types de prises en charge par les médecins généralistes libéraux face aux problèmes de santé mentale.

- Parmi les 21 médecins ayant précisé le type de charge entreprise lorsqu'ils rencontrent un patient présentant un problème de santé mentale, 18 (85,7%) ont indiqué qu'ils étaient confrontés à des **obstacles ou difficultés** les empêchant d'accueillir ou de prendre en charge ces patients. Le tableau 4 ci-dessous présente les différents obstacles/difficultés rencontrés par ces médecins.

	Nombre de médecins confrontés à chacun des problèmes listés
Refus du patient	8 (44%)
Déni du patient	9 (50%)
Manque de formation du médecin	7 (39%)
Manque de temps du médecin	14 (78%)
Difficultés du médecin concernant le diagnostic	7 (39%)
Délais trop longs pour avoir des RDV	11 (61%)
Manque de retours de la part des professionnels en santé mentale	14 (78%)
Dépossession du patient	4 (22%)
Manque de crédibilité des psychiatres et/ou de la psychiatrie en général	3 (17%)
Manque d'outils institutionnels adaptés à la population concernée	6 (33%)
Manque de coordination des intervenants	13 (72%)
Autre	4 (22%)

Tableau 4. Distribution des différents obstacles/difficultés rencontrés par les médecins généralistes libéraux et qui empêchent d'accueillir ou de prendre en charge les patients présentant un problème de santé mentale.

Les 4 médecins ayant répondu à l'item « Autre » ont précisé les difficultés suivantes :

- *Médecin 1* : « Manque d'assiduité des patients ».
 - *Médecin 2* : « Grosses difficultés à avoir une procédure claire pour l'hospitalisation d'office en cas de refus d'implication des maires, problèmes car absence de transports organisés entre domicile et structure d'urgence, quasi impossibilité d'avoir le concours des forces de l'ordre ».
 - *Médecin 3* : « Accès difficile aux psychologues, car non remboursés ».
 - *Médecin 4* : « Eloignement des centres de santé mentales ».
- Ainsi, dans le domaine de la santé mentale, les médecins généralistes libéraux sont amenés à faire de la prévention, de l'orientation et du traitement. Le tableau 5 ci-dessous présente la distribution du recours à ces trois types d'activité selon les réponses de 21 médecins.

	Nombre de médecins pratiquant chacune des activités	Précisions apportées par les médecins
Prévention	7 (33,33%)	« Alcool » ; « Tous » ; « Dans le cas d'atteinte légère ».
Orientation	18 (85,7%)	« Psychiatre, psychologue » ; « Addiction, psychose aiguë ou chronique » ; « Psychothérapie » ; « Tous » ; « Spécialiste » ; « Adresser au psy » ; « Si difficultés de diagnostic » ; « Vers psychiatre » ; « Avis psy » ; « Avis psychiatre demande ».
Prescription médicamenteuse	20 (95,2%)	« Antidépresseurs anxiolytiques » ; « Initiation ttt dépression et suivi psychose chronique » ; « Anxiolytique antidépresseurs neuroleptique » ; « Tous » ; « Psychotropes » ; « Dépression » ; « Il faut bien » ; « D'abord par Phyto » ; « Pas habitué à manipuler des traitements psychiatriques » ; « Traitements médicamenteux » ; « Renouvellement , initialisation » ; « Tous les psychotropes sauf neuroleptiques » ; « Anxiolytiques antidépresseurs » ; « Antidépresseurs et hypnotiques ».
Prise en charge non médicamenteuse	10 (47,6%)	« Consultation de MG » ; « Psychothérapie de soutien » ; « Ecoute » ; « Tous » ; « Psychothérapie » ; « Yoga, Sophro, Acupuncture » ; « Discussion ».

Tableau 5. Distribution des médecins selon les types d'activités effectuées lors de la prise en charge de patients présentant des problèmes de santé mentale.

3. Formation

a) Connaissances et pratique clinique.

21 médecins ont accepté de préciser s'ils avaient les connaissances et la pratique clinique leur permettant de prendre en charge des troubles mentaux.

Parmi eux :

- 17 (81%) ont déclaré avoir les connaissances et la pratique leur permettant de **reconnaitre les situations pathologiques**.
- 11 (52%) ont déclaré avoir les connaissances et la pratique leur permettant de **développer une prise en charge et un suivi adéquat de certains patients**.
- 16 (76%) ont déclaré avoir les connaissances et la pratique leur permettant **d'orienter à bon escient ces patients vers les professionnels spécialisés pour accéder à une prise en charge complémentaire médico-psycho-sociale adaptée à leur situation**.

b) Outils d'évaluation spécifiques aux problèmes de santé mentale.

Parmi 21 répondants, 6 (29%) ont indiqué qu'ils disposaient d'outils d'évaluation spécifiques aux problèmes de santé mentale.

Ces 6 répondants ont cité les outils suivants : « échelle de Hamilton », « MoCA », « MADRS », « Mini DSM », « GDS », « MMSE », « EGS » et « MM test ».

c) Attentes et/ou besoins.

Les médecins interrogés avaient la possibilité d'exprimer leurs besoins/attentes dans le domaine de la formation concernant une liste de 7 propositions.

	Nombre de médecins (%)
Aménagement de contenu de la formation en psychiatrie (formation initiale)	6 (29%)
Plus de formations spécialisées (formation continue)	14 (67%)
Des outils simples et efficaces d'échanges d'informations et de communication	15 (71%)
Des possibilités d'accès rapide et de soins partagés psychiatrie ou médecine générale (= avoir la possibilité de contacter rapidement un référent pensé en tant qu'interlocuteur privilégié)	16 (76%)
La connaissance des réseaux susceptibles de prendre en charge les patients, d'apporter une aide au médecin généraliste pour la prise en charge	14 (67%)
Un partenariat plus étroit entre médecine générale et psychiatrie dans la prise en charge des patients atteints de troubles psychiatriques	18 (86%)
Autre	1 (5%)

Tableau 6. Distribution des médecins selon les besoins et/ou attentes dans le domaine de la formation. Un médecin a proposé de « Recevoir un compte-rendu d'hospitalisation ».

4. Relation avec les structures et les professionnels de santé

a) Situations d'appel à un psychiatre.

Parmi les 21 médecins répondants :

- 19 (90%) ont déclaré faire appel à un psychiatre pour **l'aide au repérage et au diagnostic.**
- 19 (90%) ont déclaré faire appel à un psychiatre pour **l'aide à la mise en place de stratégies thérapeutiques.**
- 2 (10%) ont déclaré faire appel à un psychiatre dans d'autres situations que celles proposées. Ces situations sont : « échec » et « prise en charge thérapeutique ».

b) Situation d'appel à un psychologue

Parmi les 21 médecins répondants :

- **19 (90%)** ont déclaré faire appel à un psychologue pour **une complémentarité de prise en charge afin d'agir tant sur les symptômes de la maladie que sur son processus.**

c) Situations d'appel à un professionnel de santé autre qu'un psychiatre ou un psychologue

Parmi 20 répondants, 3 (15%) ont déclaré faire appel à un professionnel de santé autre qu'un psychiatre ou un psychologue pour la prise en charge de personne ayant un problème en santé mentale. **Il s'agissait de : « Assistante sociale », « Infirmière ».**

d) Qualité de la coopération avec les psychiatres.

Parmi les 19 médecins ayant accepté de s'exprimer sur la qualité de leur coopération avec les psychiatres :

- 5 (26,3%) l'ont jugée **très insuffisante.**
- 4 (21,0%) l'ont jugée **insuffisante.**
- 9 (47,4%) l'ont jugée **satisfaisante.**
- 1 (5,3%) l'ont jugée **très satisfaisante.**

Afin de mieux comprendre l'insatisfaction des 9 médecins ayant jugé cette coopération comme « très insuffisante » ou « insuffisante », une liste de raisons possibles leur a été proposée.

	Nombre de médecins (%)
Manque d'information claire sur les missions et service proposés par les secteurs (= sectorisation hospitalière psychiatrique)	4 (44%)
L'importance des délais d'attente pour obtenir une consultation avec un psychiatre libéral et/ou publique	6 (67%)
L'insuffisance de lieux d'orientation adaptés	5 (56%)
L'absence de retour de la part du spécialiste vers le médecin généraliste	9 (100%)
L'investissement en temps de coopération et la sous-évaluation de cette activité de coordination	6 (67%)
La réticence des patients à consulter un psychiatre libéral et/ou publique	1 (11%)
Le manque de connaissances des exercices respectifs	1 (11%)
La ré-actualisation de vos compétences	1 (11%)

Tableau 7. Distribution des médecins selon les raisons de leur insatisfaction concernant la qualité de leur coopération avec les psychiatres.

Enfin, ces 9 médecins ont été interrogés afin de connaître les éventuelles améliorations de la qualité de cette coopération.

	Nombre de médecins (%)
Campagnes de sensibilisation à la santé mentale en population générale	0 (0%)
Projets de santé publique portant sur le dépistage	0 (0%)
Elaborer une recommandation de pratique professionnelle sur les échanges collaboratifs entre MG et psychiatre	7 (78%)
Développer des dispositifs dédiés de « soins partagés » entre MG et psychiatre associant le soin, et le développement professionnel continu, et/ou la veille territoriale et la recherche (= développer des formations partagées continues)	8 (89%)

Tableau 8. Distribution des médecins selon les améliorations possibles de la qualité de leur coopération avec les psychiatres.

e) **Les médecins généralistes face aux problèmes de santé mentale.**

Les médecins généralistes ont été interrogés afin de savoir s'ils se **sentaient à l'aise devant un patient présentant un problème de santé mentale**. Parmi les 17 médecins ayant accepté de s'exprimer, 11 (55%) ont déclaré ne pas se sentir à l'aise.

Raisons évoquées :

- *Médecin 1* : « Dans ce type de pathologies, l'observance est encore moins bonne que dans les autres ; le recours aux spécialistes est souvent difficile surtout dans un contexte urgent ; les consultations sont souvent longues au détriment du temps consacré aux autres patients. »
- *Médecin 2* : « Doute sur le diagnostic précis, difficulté à obtenir une prise en charge adaptée en cas de décompensation, cloisonnement entre psychiatrie et médecine générale gênant la prise en charge, surtout en cas de comorbidité. »
- *Médecin 3* : « Peur de ne pas être efficace. »
- *Médecin 4* : « Manque d'information et peur de passer à côté d'une pathologie grave. »
- *Médecin 5* : « Il s'agit le plus souvent d'un patient inconnu jusqu'alors, qui ne nous dit que ce qu'il veut bien, et qui n'est d'aucune fiabilité. »
- *Médecin 6* : « Pour certains problèmes névrotiques je me sens à l'aise mais pas du tout pour les psychoses. »
- *Médecin 7* : « Pas très habitué à soigner de tels patients ; je ne sais pas trop comment les prendre ; connaissances des problèmes assez minimes. »
- *Médecin 8* : « Patients généralement difficiles à gérer ; prise en charge toujours chronophage. »
- *Médecin 9* : « Formation limitée et temps limité. »

f) Remarques générales formulées par les médecins généralistes concernant les problèmes en santé mentale

Parmi les médecins généralistes ayant accepté de répondre à ce questionnaire, 9 ont fait part de remarques générales.

- *Médecin 1* : « Nous manquons de psychologues publics ; le coût pour être suivi dans le privé étant un frein. Nous oscillons constamment entre des demandes de médicalisation des événements de vie, et le refus d'être traité pour d'authentiques pathologies. »
- *Médecin 2* : « Effectivement, comme précisé en préambule, le " système D " rend souvent service, mais la coordination n'est pas formalisée et cette carence devient un manque surtout dans le cadre de la prise en charge d'une population ne pouvant effectuer elle-même le lien. »

- *Médecin 3* : « Clarification des procédures de repérage précoce des jeunes adultes en souffrance, et notamment des précaires, dont la demande de prise en charge n'est pas forcément exprimée. »
- *Médecin 4* : « HDT : trop de temps perdu et passé au téléphone pour des hospitalisations de ce genre. »
- *Médecin 5* : « Il faut que quelqu'un réponde systématiquement au numéro du CMP ; il faut que les frontaliers 2A/2B puissent être accueillis aussi bien à Porto-Vecchio qu'à Ghisonaccia. »
- *Médecin 6* : « Pour ces patients envoyés à des spécialistes, il n'y a aucun retour, ni par courrier ni par téléphone. »
- *Médecin 7* : « Il est dommage que dans ce questionnaire il n'y ait souvent que des réponses binaires d'où mes réponses "sans réponse". Exemple : Devant un problème de santé mentale, vous sentez-vous à l'aise ? j'aurais aimé répondre en pourcentage oui 75 % et non 25%. »
- *Médecin 8* : « Le problème de la coordination et de l'échange d'information médecin généraliste - psychiatre me semble la première des pistes à améliorer pour la prise en charge des patients en souffrance psychique. »
- *Médecin 9* : « Problème pour les "urgences" : hospitalisation d'office. Législation. »

IV. Conclusion

Cette étude menée en médecine générale en Corse avait comme objectifs **non seulement** d'évaluer la perception et le vécu des médecins concernant la prise en charge de patients présentant des problèmes ou difficultés en santé mentale **mais aussi** de recueillir leurs attentes et besoins en formation pour faire face à ce type de problématique; et enfin de décrire le type de collaboration mis en place et le type de partenariat existant, pour définir les relations entre les médecins généralistes et les structures et professionnels de santé en psychiatrie.

Cette étude a ainsi permis de montrer que les consultations de médecine générale relevant de la santé mentale étaient principalement des consultations pour une pathologie psychiatrique ou un trouble psychologique et moins souvent pour de la prévention ou de l'assistance. Ainsi, au cours des trois derniers mois, une grande majorité des médecins répondants à l'étude ont rencontré des patients pour un problème ou une difficulté psychiatrique. La prise en charge par les médecins généralistes corses, de ces problèmes ou difficultés en santé mentale, se fait le plus souvent directement par les médecins généralistes, et cela malgré les difficultés rencontrées par les médecins généralistes pour accueillir et prendre en charge ces patients. En effet, les médecins interrogés ont largement fait part des difficultés liées au manque de temps mais aussi au manque de coordination avec les professionnels en santé mentale.

Lorsqu'ils sont amenés à prendre en charge des patients souffrant de problèmes en santé mentale, les médecins généralistes ont déclaré effectuer le plus souvent de la prescription médicamenteuse et de l'orientation vers des professionnels en santé mentale, et moins souvent de la prévention ou de la prescription non médicamenteuse.

Tous ces résultats sont corroborés par le fait que les médecins généralistes corses ont été très nombreux à déclarer au cours de cette étude, qu'ils avaient les connaissances et la pratique suffisante pour reconnaître les situations pathologiques et pour orienter leurs patients, mais ils étaient moins nombreux à déclarer qu'ils avaient les connaissances suffisantes pour mettre en place une prise en charge et un suivi adéquat. Ainsi, moins d'un médecin sur trois a déclaré disposer d'outils spécifiques à l'évaluation en santé mentale et une grande majorité d'entre eux a exprimé des besoins en formation et mais aussi en outils permettant de renforcer les liens entre la médecine générale et la psychiatrie. En effet, les médecins répondants ont déclaré faire appel très fréquemment à des professionnels en santé mentale aussi bien pour de l'aide au diagnostic que pour la mise en place de traitement, mais ne sont que moyennement satisfaits de la coopération existante avec les psychiatres, regrettant notamment le manque de

retour des psychiatres vers les médecins généralistes, et des délais trop longs avant une consultation avec un psychiatre.

Enfin, l'ensemble des résultats précédents vient corroborer le fait que les médecins ont déclaré ne se sentir que moyennement à l'aise face un patient présentant un problème de santé mentale.

ANNEXE 1 : Le questionnaire d'étude

Étude sur la prise en charge ambulatoire de la santé mentale en région Corse 2013

De la souffrance psychique jusqu'au trouble mental caractérisé ...

L'Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins Libéraux de Corse a confié à l'Observatoire Régional de la Santé de Corse, cette étude réalisée dans le cadre du Programme Régional de Santé de l'Agence Régionale de la Santé de Corse. Elle s'intéresse aux médecins généralistes libéraux confrontés aux problématiques de santé mentale, allant de la souffrance psychique jusqu'au trouble mental caractérisé. Le questionnaire que nous vous proposons de renseigner a pour objectif de recueillir auprès de vous, les informations concernant :

- votre perception et vécu relatifs à la prise en charge de la santé mentale dans le cadre de votre confrontation aux problèmes de santé mentale et de votre offre de prise en charge ;
- vos attentes et besoins en formation pour faire face à ce type de problématique;
- et enfin, le type de collaboration mis en place, de partenariat existant pour définir vos relations avec les structures et les professionnels de santé émanant de la psychiatrie.

Une enquête de plus, alors que vous êtes surchargés quotidiennement de travail, dans vos activités de soins et accaparés par des tâches administratives, le plus souvent superflues !

Pourquoi cette enquête ?

- Parce que la pathologie psychiatrique tient une place très importante dans votre activité.
- Et parce qu'elle consomme beaucoup de votre temps, sans vous donner l'impression d'une réelle rentabilité.

Selon les estimations de l'OMS, ce constat devrait s'aggraver dans les prochaines années. En effet, 5 maladies mentales figurent parmi les 10 pathologies les plus préoccupantes pour le XXIème siècle (schizophrénie, trouble bipolaire, addiction, dépression et trouble obsessionnel compulsif). L'utilité de cette étude n'est donc pas à démontrer et de ce fait votre participation est essentielle. En retour, nous nous engageons à vous restituer les résultats mais aussi à réfléchir avec vous à des pistes d'amélioration et à trouver des solutions aux difficultés rencontrées actuellement.

Comptant sur votre coopération à tous et votre diligence, nous vous remercions de nous consacrer, malgré tout, un peu de votre temps !

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous :



Observatoire Régional de la Santé de la Corse
BP 810
20192 AJACCIO Cédex 4
Tél : 04 95 51 25 57
Fax : 04 95 51 31 47
Email : orscorse@orange.fr



URPS-ML

UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MÉDECINS LIBÉRAUX DE CORSE

UNIONE RIGHJUNALE
DI I PROFESSIONALI DE A SALUTE
DUTTORI LIBERALI DI CORSICA

Villa Mèrimée
9 cours Grandval
20000 AJACCIO
Tél : 04 95 51 33 33
Fax : 04 95 51 33 43
Email : urps-ml.corse@orange.fr

Quelques renseignements ... vous concernant ?

1. Pouvez-vous nous indiquer votre âge SVP :

*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Moins de 35 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 ans ou plus

2. Pouvez-vous nous dire SVP si vous êtes de sexe : *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Féminin
- Masculin

3. De quel territoire géographique relève la patientèle de votre cabinet ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Perception et/vécu relatif à la prise en charge : votre confrontation aux problèmes de santé mentale

4. Pour quel(s) motif(s) d'acte médical, vous trouvez-vous confronté(e) aux problèmes de santé mentale ?

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 6

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Maladie psychiatrique caractérisée |
| <input type="checkbox"/> | Maladie ou trouble somatique inducteur d'une difficulté psychologique |
| <input type="checkbox"/> | Maladie ou trouble somatique révélateur d'un trouble psychiatrique |
| <input type="checkbox"/> | Demande d'aide psychologique |
| <input type="checkbox"/> | Consultation de prévention médicale |
| <input type="checkbox"/> | Autre |

5. Au cours des trois derniers mois, combien de patients ont présenté chacun des problèmes ou difficultés suivants :

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

Un problème psychiatrique avéré ou déjà diagnostiqué

--

Un problème psychiatrique révélé par un problème physique,

--

à savoir :

Cancer

--

Maladie cardio-vasculaire

--

Douleur chronique

--

Migraine

--

Autre problème physique

--

Des difficultés psychiatriques simples, type souffrance psychologique, etc.

--

par exemple :

Problèmes familiaux

--

Problèmes de couple

--

Problèmes au travail

--

Problèmes économiques

--

D'autres difficultés

--

Veuillez cocher toutes les réponses qui conviennent et indiquer dans la case voisine votre estimation du nombre de patients concernés

6. Pour chaque problème de santé mentale rencontré (et énuméré ci-dessous) dans le cadre de votre activité, quel type de prise en charge proposez-vous ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Une prise en charge directe du patient	L'orientation du patient vers un professionnel ou une structure spécialisée
Dépendance (produits stupéfiants, alcool, tabac ou médicaments)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tentative de suicide	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Problèmes alimentaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Symptômes dépressifs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Trouble du comportement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Angoisse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stress	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Troubles psychosomatiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fatigue ou baisse du rendement du sujet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Troubles du sommeil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dégradation de l'état de santé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Douleur chronique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Problème socio-économiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Absence ou difficulté d'insertion sociale/désocialisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Problèmes au travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Perte d'emploi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Décès d'un proche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficultés familiales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rejet par l'environnement immédiat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Violences subies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dépression	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Troubles bipolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Trouble anxieux généralisé ou trouble phobique ou trouble obsessionnel compulsif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Schizophrénie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Troubles psychiatriques ou souffrance psychologique associée à une pathologie somatique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

7. Êtes-vous confronté(e) à des obstacles ou à des limites qui vous empêchent d'accueillir ou de prendre en charge les personnes présentant des problèmes de santé mentale ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

8. Vous avez indiqué dans la question précédente que vous étiez confronté(e) à des obstacles ou à des limites qui vous empêchent d'accueillir ou de prendre en charge des personnes présentant des problèmes de santé mentales. Pouvez-vous SVP préciser les raisons :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question 7 [B4] (7. Êtes-vous confronté(e) à des obstacles ou à des limites qui vous empêchent d'accueillir ou de prendre en charge les personnes présentant des problèmes de santé mentale ?)

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Refus du patient
- Dénî du patient
- Manque de formation de ma part
- Manque de temps de ma part
- Difficultés de ma part concernant le diagnostic
- Délais trop longs pour avoir des RDV
- Manque de retours de la part des professionnels en santé mentale
- Dépossession du patient (remarque : avis ne constituant pas une difficulté)
- Manque de crédibilité des psychiatres et/ou de la psychiatrie en général
- Manque d'outils institutionnels adaptés à la population concernée
- Manque de coordination des intervenants
- Autre:

Perception et/ou vécu relatif à la prise en charge : offre de prise en charge en santé mentale

9. Dans le domaine de la santé mentale, êtes-vous amené à faire

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- De la prévention ? Si oui, précisez :
- De l'orientation ? Si oui, précisez :
- Du traitement (= de la prescription médicamenteuse) ? Si oui, précisez :
- Du soin (= de la prise en charge non médicamenteuse) ? Si oui, précisez :

Formation

10. Concernant les soins des troubles mentaux, diriez-vous que vous disposez des connaissances et de la pratique clinique vous permettant :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non
de reconnaître les situations pathologiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de développer une prise en charge et un suivi adéquat de certains patients	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d'orienter à bon escient ces patients vers les professionnels spécialisés pour accéder à une prise en charge complémentaire médico-psycho-sociale adaptée à leur situation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

11. Dans l'exercice de votre activité, disposez-vous d'outils d'évaluation spécifiques aux problèmes de santé mentale?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

12. Vous avez indiqué dans la question précédente que vous disposiez d'outils d'évaluation spécifiques aux problèmes de santé mentale. Pouvez-vous SVP préciser lesquels et à quelle fréquence vous les utilisez :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '11 [c2]' (11. Dans l'exercice de votre activité, disposez-vous d'outils d'évaluation spécifiques aux problèmes de santé mentale?)

	Très souvent utilisé	Souvent utilisé	Rarement utilisé	Très rarement utilisé
Outil utilisé 1 (préciser de quel outil il s'agit dans la colonne correspondant à la fréquence d'utilisation)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Outil 2 (idem)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Outil 3 (idem)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Outil 4 (idem)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Outil 5 (idem)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

13. Dans le domaine de la formation, quelles sont vos attentes et/ou besoins ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Aménagement de contenu de la formation en psychiatrie (formation initiale)
- Plus de formations spécialisées (formation continue)
- Des outils simples et efficaces d'échanges d'informations et de communication
- Des possibilités d'accès rapide et de soins partagés psychiatrie ou médecine générale (= avoir la possibilité de contacter rapidement un référent pensé en tant qu'interlocuteur privilégié)
- La connaissance des réseaux susceptibles de prendre en charge les patients, d'apporter une aide au médecin généraliste pour la prise en charge
- Un partenariat plus étroit entre médecine générale et psychiatrie dans la prise en charge des patients atteints de troubles psychiatriques
- Autre:

14. Pour la prise en charge de personnes ayant un problème en santé mentale, faites-vous appel à un psychiatre

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- pour l'aide au repérage et au diagnostic
- pour l'aide à la mise en place de stratégies thérapeutiques conduites par vous
- Non concerné (je ne fais pas ou n'ai jamais eu l'occasion de faire appel à un psychiatre)
- Autre:

15. Pour la prise en charge de personnes ayant un problème en santé mentale, faites-vous appel à un psychologue

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- pour une complémentarité de prise en charge afin d'agir tant sur les symptômes de la maladie que sur son processus
- Non concerné
- Autre:

16. Pour la prise en charge de personne ayant un problème en santé mentale, faites-vous appel à un professionnel de santé autre qu'un psychiatre ou un psychologue

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- pouvez-vous préciser lequel ?
- pouvez-vous préciser lequel ?
- pouvez-vous préciser lequel ?

17. Qu'en est-il de la qualité de votre coopération avec les psychiatres de votre secteur ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Très insuffisante
- Insuffisante
- Satisfaisante
- Très satisfaisante

Si vous n'êtes pas satisfait de la qualité de votre coopération avec les psychiatres

18. Vous avez indiqué que la qualité de la coopération avec les psychiatres était très insuffisante ou insuffisante. Pourriez-vous SVP préciser pour quelle(s) raison(s) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était inférieure à 'Satisfaisante' à la question '17 [d2]' (17. Qu'en est-il de la qualité de votre coopération avec les psychiatres de votre secteur ?)

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Manque d'information claire sur les missions et service proposés par les secteurs (= sectorisation hospitalière psychiatrique)
- L'importance des délais d'attente pour obtenir une consultation avec un psychiatre libéral et/ou publique
- L'insuffisance de lieux d'orientation adaptés
- L'absence de retour de la part du spécialiste vers le médecin généraliste
- L'investissement en temps de coopération et la sous-évaluation de cette activité de coordination
- La réticence des patients à consulter un psychiatre libéral et/ou publique
- Le manque de connaissances des exercices respectifs
- La ré-actualisation de vos compétences
- Autre:

19. Quelles en seraient les améliorations possibles ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était inférieure à 'Satisfaisante' à la question '17 [d2]' (17. Qu'en est-il de la qualité de votre coopération avec les psychiatres de votre secteur ?)

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Campagnes de sensibilisation à la santé mentale en population générale
- Projets de santé publique portant sur le dépistage
- Elaborer une recommandation de pratique professionnelle sur les échanges collaboratifs entre MG et psychiatre
- Développer des dispositifs dédiés de « soins partagés » entre MG et psychiatre associant le soin, et le développement professionnel continu, et/ou la veille territoriale et la recherche (= développer des formations partagées continues)
- Autre:

Fin du questionnaire : vos commentaires

20. Devant un problème de santé mentale, vous sentez-vous à l'aise ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

21. Si vous ne vous sentez pas à l'aise devant un problème de santé mentale, quelles en sont les raisons ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question '20 [f1]' (20. Devant un problème de santé mentale, vous sentez-vous à l'aise ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

22. Si vous avez d'autres remarques à formuler sur les problèmes en santé mentale rencontrés dans l'exercice de votre activité dans notre région, nous vous invitons à les exprimer dans l'espace ci-dessous :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Nous vous remercions vivement d'avoir renseigné ce questionnaire !

L'équipe de l'ORS et l'URPS-ML de Corse



Envoyer votre questionnaire.
Merci d'avoir complété ce questionnaire.